

Déterminants des pratiques de gestion du fumier en élevage ovin laitier dans la région de Millau

Determinants of manure management practices in dairy sheep farming in the area of Millau

JANICHON B. (1, 2), CAPITAINE M. (2), COUHERT J.P. (2), PATOUT O. (3), BRUNSCHWIG G. (2)

(1) CUMA départementale de compostage du Puy-de-Dôme, 11 allée Pierre de Fermat, 63170 Aubière

(2) UPSP DASEAB et UR EPR (soutenue par l'INRA), ENITA Clermont Site de Marmilhat, BP 35, 63370 Lempdes

(3) Association vétérinaires – Éleveurs du Millavois (AVEM) BP 419, Cap du Cres, 12104 Millau cedex 04

INTRODUCTION

Le fumier produit dans les élevages ovins et bovins constitue un lien organique fondamental entre l'élevage qui le produit et les cultures qui le valorisent. Nous considérons que la diversité des pratiques de gestion du fumier observables en exploitations agricoles est liée à l'arbitrage entre trois déterminants : l'organisation du travail, l'environnement de l'exploitation et les attendus agronomiques. Pour vérifier cette hypothèse, nous avons étudié les pratiques de gestion du fumier et leurs déterminants dans un type de système d'élevage : les systèmes ovins lait dans la région de Millau.

1. ENQUETES ET TRAITEMENT

Nous avons réalisé huit enquêtes en exploitation agricole pour reconstituer, dans chacune, l'ensemble des pratiques de gestion du fumier et identifier leurs déterminants. Les exploitations enquêtées ont été choisies par expertise, afin qu'elles présentent, *a priori*, des pratiques différenciées. L'utilisation de dix variables nous a permis de distinguer des groupes de pratiques spécifiques. Les variables analysées décrivent la structure de l'exploitation (% de parcours et de surface épandable dans la SAU, nombre d'animaux par m² de bergerie, chargement par ha de SAU), la main d'œuvre disponible (nombre d'UTH) et les pratiques de gestion du fumier (nombre de curages et de périodes d'épandage, volumes de fumier et de compost utilisés, surface épandue par an).

2. RESULTATS

Nous distinguons quatre groupes de pratiques de gestion du fumier (tableau 1).

Tableau 1 : Caractéristiques des quatre groupes de pratiques

Groupe	A	B	C	D
Nb. d'exploitations	2	1	3	2
SAU totale moyenne	141	380	135	445
dont parcours en %	0 %	73 %	35 %	61 %
dont surface épandable en %	96 %	25 %	68 %	39 %
Nb. moyen de brebis laitières	565	600	380	635
Nb d'UGB / 100 m ² de bergerie	6,3	8,9	9,5	8,2
Chargement (en UGB/ha SAU)	0,79	0,54	0,54	0,28
Double troupeau laitier / allaitant	-	oui	-	-
Affouragement ¹	E / F	E / F	F	F / Enr
Nb. d'UTH	3,6	6,0	3,1	3,3
Activité agritouristique	-	-	+	-
Nb. de curages	7 à 8	9	1 à 4	6
Volume moy. de fumier (t)	735	930	660	1300
Volume moy de compost (t)	510	0	0	0
Nb. de périodes d'épandages	3 à 4	1	1 à 2	3
Surface épandue / épandable	48 %	78 %	47 %	57 %

¹ E : ensilage ; F : foin ; Enr : enrubannage

Ces quatre groupes se caractérisent par :

Groupe A “une fertilisation organique complexe”. En raison d'un chargement élevé, les exploitants mettent l'accent sur la valorisation agronomique du fumier (déterminant principal) afin d'être autosuffisant en fourrage. Le fumier est composté pour permettre son épandage, à des

doses variant entre 20 et 40 t / ha, sur 50 % de la surface épandable chaque année. Le compostage vise à résoudre les problèmes de résidus de fumier dans l'ensilage et les problèmes d'appétence.

Groupe B “des épandages organiques simplifiés”. La SAU labourable et le parcours assurent respectivement l'alimentation des troupeaux laitiers et allaitants. Les exploitants insistent sur la valorisation agronomique des fumiers par des apports annuels sur les prairies temporaires et avant implantation des cultures. Afin de réduire le travail lié à l'épandage, celui-ci a lieu une seule fois par an, à faibles doses (10 à 20 t / ha), sur toutes les surfaces, hors légumineuses pures.

Groupe C “une fertilisation organique dépendante des contraintes extérieures”. La présence d'activités agritouristiques provoque une situation de faible disponibilité en travail. Pour y remédier, les agriculteurs réduisent notamment la fréquence de curage des bâtiments mais paillent abondamment pour préserver la propreté des animaux. En période touristique, les exploitants n'effectuent aucun curage et éloignent les lieux de stockage du fumier pour limiter les nuisances pouvant pénaliser l'activité agritouristique (odeurs et mouches).

Groupe D “une fertilisation organique différenciée selon le type de fumier”. Deux types de fumiers sont produits sur ces exploitations. Le fumier, majoritaire, est un fumier de bergerie, valorisé agronomiquement par une gestion raisonnée (15 à 30 t / ha en trois apports). Le fumier minoritaire ou “migou” est un fumier d'été, sans paille, produit dans un abri sur parcours. Il est épandu à proximité immédiate du lieu de production (parfois, sur parcours) sans recherche effective d'une valorisation. L'objectif principal est de nettoyer l'abri.

CONCLUSION

Les pratiques de gestion de fumier que nous avons étudiées correspondent aux pratiques dominantes dans la région de Millau (validation par deux experts et un groupe d'éleveurs). Les groupes de pratiques identifiés répondent bien à des déterminants différents : des objectifs agronomiques pour soutenir l'autonomie fourragère en conduite d'élevage intensive (groupe A), des objectifs de réduction du travail (groupe B et C), la prédominance d'autres activités productives (groupe C) ou encore le statut différencié des fumiers produits (groupe D). Ce travail sera étendu à trois autres situations d'élevage du Massif Central (bovins allaitants en Aubrac et sur le plateau de Millevaches, bovins laitiers dans le Sancy), à raison de huit à douze exploitations par zone. L'étude comparée des pratiques de gestion des effluents d'élevage dans des systèmes de production différenciés et en zone de montagne permettra d'affiner la compréhension des arbitrages entre pratiques et d'en envisager l'effet pour une maîtrise des risques environnementaux.

Nous remercions les éleveurs adhérents de l'AVEM qui ont participé à cette étude.